

"Le jour où le peuple prend conscience de son droit et des voies qui lui sont ouvertes, il choisit les bases nouvelles de son existence". Pierre Mendès-France

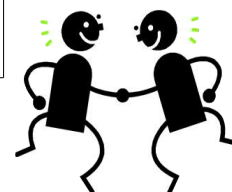
Spécial Elections
n°1

L'in **FO** 44



Petitediscussionentre2 agents des Finances Publiques du 44

Deux agents des Finances Publiques discutent depuis quelques minutes. Écoutons ce qu'ils se disent :



Agent 1 : tu as noté le 20 octobre sur ton agenda ?

Agent 2 : le 20 octobre ? non! Pourquoi?

Agent 1 : parce que c'est le jour des élections tiens pardi !

Agent 2 : oh moi tu sais les élections

Agent 1 : quoi "*toi les élections*" ? Tu ne te sens pas concerné par ce qui se passe dans ton travail ?

Agent 2 : ben ...euhhhhhh ..

Agent 1 : remarque si cela ne te gêne pas que l'administration continue à supprimer des effectifs et des structures, ni qu'elle te considère comme un simple pion devant remplir toujours et encore des objectifs, tu as raison de ne pas te sentir concerné

Agent 2 : je n'ai pas dit ça ... évidemment que ça m'ennuie! Je vois bien qu'il est de plus en plus difficile de prendre mes congés parce que nous ne sommes plus en nombre suffisant pour faire notre travail quotidien! Tu crois peut-être que cela m'amuse de faire des heures supplémentaires qui finissent par être écrêtées ? Et bien non! Pas plus que de supporter mes collègues qui sont de plus en plus bougons parce que tout cela génère de la pression !

Agent 1 : certes mais ton «ben euh» ne fait pas de toi quelqu'un de très convaincu

Agent 2 : parce que toi tu l'es convaincu ?

Agent 1 : ha ça oui! Je suis convaincu que si nous n'étions pas défendu par des représentants des Personnel, aussi bien ici qu'au niveau national, la situation serait encore pire !

Agent 2 : pffffffffffffffffft ! Ça pourrait être pire ?

Agent 1 : C'est évident! Imagine que ton poste disparaisse ! Et que va-t-il se passer si les gouvernants décident de faire prélever l'impôt à la source? Tu sais bien qu'aujourd'hui avec la loi sur la mobilité, tu peux te retrouver dans un autre département ! ...ou dans une autre administration ! ou pire encore, être obligé d'accepter un licenciement

Agent 2 : ha oui, tu as raison! Et ce n'est pas les prochaines suppressions d'emplois annoncées qui vont améliorer nos situations quotidiennes! Plus de 30 000 pour 2012 c'est ça ? c'est vrai

! ? qu'avant ici on se sentait à l'abri des restructurations mais de plus en plus on sent bien que nous sommes tous touchés

! Agent 1 : et pas que nous ! C'est toute la Fonction Publique ! Et les collectivités aussi Avec la RGPP !



Agent 2 : c'est quoi cette affreuse abréviation ?

Agent 1 : ha oui excuse-moi! La RGPP c'est la Révision Générale des Politiques Publiques ... une grosse machine créée pour "rentabiliser" le service public. Elle a surtout pour objectif de supprimer des postes de fonctionnaires...

Agent 2 : oui mais si nous revenons à notre discussion de départ, je ne vois pas en quoi à mon niveau je peux faire quelque chose contre tout ça !

Agent 1 : et bien c'est là que tu te trompes ! Ton vote a non seulement des répercussions sur la représentativité des syndicats au niveau des Finances Publiques de la Loire-Atlantique, mais aussi au niveau du CDAS et du CHS.

Agent 2 : et voilà encore des abréviations à la gomme !

Agent 1 : le CDAS c'est le Comité Départemental de l'Action Sociale! Le CNAS c'est la même chose au niveau national!



Beaucoup pensent que cela ne concerne que l'arbre de Noël...mais si j'osais je dirais que c'est l'arbre qui cache la forêt! On y parle aussi de la restauration, des colonies, des crèches, des logements des fonctionnaires, des conférences, des vacances d'avocat et de psychologue, des aides aux agents en difficulté...

Agent 2 : ha je ne savais pas!

Agent 1 : j'ai oublié la médecine du travail! Tiens sais-tu qu'il s'en est fallu d'un cheveu pour que les médecins ne soient plus accessibles que depuis une plate-forme téléphonique? C'est grâce à l'action des syndicats que la direction a reculé!

Quant au CHS, c'est le Comité d'Hygiène et Sécurité. C'est là que sont votés les crédits pour ce qui concerne la sécurité et l'hygiène. Tiens comme par exemple le dossier de l'amiante : c'est là qu'il est discuté! On y parle aussi du DUERP!

Agent 2 : ha non ...

Agent 1 : je sais oui : encore un abréviation ! C'est le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Tu as déjà dû y participer en 2009 en répertoriant tous les risques existant dans ton cadre professionnel. Mais as-tu pensé à autre chose que les prises électriques mal placées ou la moquette qui dépasse ?

Agent 2 : tu sais, où je travaille on a fait ça vite fait sur le coin d'un bureau en 10-15 minutes!

Agent 1 : erreur ! D'où l'intérêt d'être informé! Sur le site FO DGFIP 44, il y a un dossier complet là-dessus. C'est comme ça que j'ai appris qu'on pouvait intégrer le fait d'être en sous-effectif dans notre travail ! Cela crée un risque de stress! Va consulter les fiches sur le sujet, tu verras à quel point c'est divers et varié

Agent 2 :

Agent 1 : ça t'en bouche un coin hein ?

Agent 2 : ouais ben je vois surtout que je sais bien peu de choses sur mon environnement professionnel

Agent 1 : t'inquiète ! J'étais comme toi! Vauvenargues a dit "*Il ne faut pas juger d'un homme par ce qu'il ignore mais par ce qu'il sait !*" Moi, un jour, j'ai fait la bonne rencontre

Agent 2 : non évidemment pas !

Agent 1 : j'en suis heureux! ...Tu sais au moins que tu seras appelé à voter deux fois le 20 octobre 2011?

Agent 2 : hé bien non! Encore une fois je ne sais pas ! Mais je ne demande qu'à savoir.....

Agent 1 : fais-moi penser de t'expliquer plus tard les clefs de mes connaissances ! Tu n'as pas trouvé bizarre que je ne te parle pas des comités techniques ?

Agent 2 : ben ...euh

Agent 1 : ça y est ! Tu recommences!

Agent 2 : c'est que je ne sais pas ce que c'est !

Agent 1 : Je t'explique! Jusqu'à maintenant, nous votions uniquement pour élire les élus en CAP (Commission Administrative Paritaire). La CAP est le lieu où sont discutés les mutations, les recours en notation, les listes d'aptitude et les tableaux d'avancement. En fonction des résultats, chaque syndicat obtenait un nombre de siège en CTP (Comité Technique Paritaire). C'est là que sont examinés tous les sujets de portée collective comme les suppressions d'emplois, la formation professionnelle, le budget départemental, les horaires variables, les modifications des services..., La grande nouveauté en 2011, c'est que tu voteras également pour élire des représentants en Comité Technique en Loire-Atlantique !

Agent 2 : je vais vraiment voter 2 fois ??????????

Agent 1 : Euhhhhh ...en fait tu vas même voter 4 fois !



**Vous non plus, vous ne le saviez pas ?,
La suite de notre feuilleton, très prochainement !**

Vous ne voulez pas attendre ? Vous voulez en savoir autant que "Agent 1" ? FO-DGFIP se propose de vous adresser en avant-première un lien qui vous permettra de lire le Spécial Élections n°2. Envoyez un courriel à fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. Vous recevrez ensuite un mail à chaque fois que FO DGFIP 44 met un tract en ligne. Il vous suffira de cliquer sur le lien et vous pourrez suivre l'actualité en direct !

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

Local FO Quai de Versailles lundi et jeudi matins, mardi a-midi
(02.40.20.76.56)

FO DGFIP
la force syndicale